Sur une méthode particulière pour guérir l'hydrocèle sans opération chirurgicale / par J.-E. Pétrequin.

Contributors

Pétrequin, J. E. (Joseph Eléonor), 1809-1876.

Publication/Creation

Paris: E. Thunot, 1859.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/f883vbep

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

SUR UNE MÉTHODE PARTICULIÈRE

POUR GUÉRIR

L'HYDROCÈLE

SANS OPÉRATION CHIRURGICALE,

PAR J.-E. PÉTREQUIN,

ex-chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, professeur à l'École de médecine, vice-président de la Société de médecine, chevalier de la Légion d'honneur, lauréat de l'Académie de médecine de Paris, etc.



PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET C', 26, rue Racine, près de l'Odéon.

EXTRAIT

de la Gazette Médicale de Paris. -- Année 1859.

SUR UNE MÉTHODE PARTICULIÈRE

POUR GUÉRIR

L'HYDROCELE

SANS OPÉRATION CHIRURGICALE.

La science possède déjà, pour le traitement de l'hydrocèle, un grand nombre de méthodes opératoires, et ce sujet, de sa nature, assez simple et borné, a d'ailleurs été tellement travaillé et rebattu qu'il peut aujourd'hui paraître en quelque sorte épuisé; toutefois je viens faire connaître encore une méthode nouvelle tout à fait en dehors, ce me semble, des errements de la pratique ordinaire. C'est un emprunt fait aux sciences physico-chimiques, dont l'application à la chirurgie est une mine féconde pour la thérapeutique; je leur dois déjà plusieurs innovations chirurgicales, notamment des méthodes nouvelles soit pour la cure de diverses tumeurs sanguines à l'aide d'injections coagulantes (voy. Bull. Thérap., juillet 1848, et Gaz. Méd., 1848, p. 775), soit pour la guérison de certains anévrismes à l'aide de la galvanopuncture (voy. Gaz. Méd., 1846, p. 736) et sans opération sanglante

(voy. l'ensemble de ces recherches dans ma Clinique Chirurg. DE L'Hôtel-Dieu de Lyon, 1850, p. 68).

Voici sur quel ordre d'idées reposent le fait et les corollaires qui vont faire l'objet de cette communication; en faisant mes expériences sur le traitement galvanique des anévrismes, j'avais été frappé d'un phénomène remarquable: je veux parler de l'action que la pile exerce non-seulement sur l'innervation, mais encore sur la circulation capillaire et les fonctions vitales de nos organes, au premier rang desquelles doivent figurer les fonctions sécrétoires par l'activité propre qu'elles reçoivent. En réfléchissant depuis aux conséquences thérapeutiques qu'on peut en tirer, j'avais cru entrevoir une série d'applications utiles pour l'art de guérir dans les cas de cette catégorie où il existe une perturbation fonctionnelle, sans lésions organiques. Il restait à établir cette conception sur une base scientifique et à en préparer rigoureusement la réalisation clinique.

Prenons les sécrétions pour sujet d'études, et pour but l'hydrocèle qui doit ici nous occuper. Il n'est personne qui ne connaisse l'influence du bain électrique sur la sécrétion cutanée. « Le phénomène le plus fréquemment observé dans ce mode d'électrisation est une augmentation d'activité de la peau et en particulier de la transpiration. » (Guérard, Dict. en 30 vol., XI, 236.) Il en est de même des autres sécrétions, comme le prouvent les travaux bien faits sur cette matière; parmi eux les auteurs s'accordent à citer, « comme un modèle à suivre, » le détail des expériences de Mauduyt, consignées dans les Mémoires » de l'ancienne Société de médecine (t. II, III, IV et V); elles eurent » pour témoins une commission de cette Société et de l'Académie des » sciences auxquelles se joignit plusieurs fois Franklin, qui était alors » à Paris. » (Guérard, ibid., p. 238.) Or nous voyons que Mauduyt obtint de beaux succès dans les cas où le mal consistait surtout dans un trouble des fonctions des appareils sécrétoires, et que notamment il réussit fort bien à rappeler la sécrétion menstruelle qui était supprimée. « L'électricité, écrit M. Guérard, a triomphé plusieurs fois » d'aménorrhées qui avaient résisté à tous les autres moyens. » (Ibid., p. 240.) Le professeur Hallé, qui avait assisté, comme Franklin, à l'enquête de l'ancienne Société de médecine, n'est pas moins explicite quand il dit : « Les observations rapportées par M. Mauduyt annon-» cent, dans ce cas, des succès presque constants, quand d'autres cir-» constances ne s'y opposent pas. » (Dict. en 60 vol., XI, 306.) Je puis ajouter que la pratique de M. Gubian (de Lyon) a reproduit parmi nous des guérisons analogues. Voici un exemple non moins probant pour la membrane pituitaire. Monro était tellement sensible à l'action du galvanisme qu'il était pris d'épistaxis, aussitôt qu'ayant enfoncé trèsdoucement un barreau de zinc dans les fosses nasales, il le mettait en contact avec une armature appliquée sur la langue (Medic. extr., vol.1). Enfin, tout le monde connaît les expériences de M. de Humboldt sur les modifications que le galvanisme imprime aux sécrétions des plaies et à la qualité du pus.

Voilà pour les sécrétions; voici maintenant pour l'absorption. Nous citerons comme exemple de l'influence que l'électricité exerce sur les phénomènes de ce genre, deux faits que Hallé et Nysten signalent parmi les expériences de Mauduyt et qu'ils intitulent lait épanché. « Les deux malades qui ont été électrisées pour suites de couche, qu'on attribue à un lait épanché, étaient spécialement affectées de douleurs rhumatismales avec ædèmes douloureux, qui se sont dissipées. » (Dict. EN 60 vol., XI, 301.) Nous rapprocherons de ces œdèmes, que l'électricité a fait résoudre, des engorgements glandulaires qui lui ont cédé également; M. Philippeaux a publié récemment des observations d'adénites chroniques guéries par ce moyen; Hallé, insistant sur la nécessité de lui associer alors une médication interne, ajoute : « Nous avons vu un exemple dans les traitements mêmes qui ont été faits sous nos yeux chez M. Mauduyt, » et il rapporte à ce sujet l'observation d'un soldat qui, traité par l'électricité seule, vit disparaître en quelques semaines les tumeurs scrofuleuses dont il était atteint ; mais elles recommencèrent un mois plus tard à paraître de nouveau, pour se dissiper ensuite sans retour par une nouvelle application du fluide électrique, auquel cette fois on adjoignit des amers et des antiscorbutiques, qui seuls n'auraient pas pu opérer la résolution de ces tumeurs. (Hallé, ibid., XI, 303; Guérard, Dict. EN 30 vol., XI, 239.)

Ainsi il est démontré que l'électricité exerce sur l'absorption, comme sur les sécrétions, une modification profonde, et de fait ces deux fonctions sont essentiellement corrélatives, et leur équilibre est nécessaire pour l'intégrité de l'état normal; mais si le fluide électrique a la puissance de déterminer une résorption aussi difficile que celle de tumeurs dures et compactes, comme les engorgements glandulaires qui se composent de corps solides, à fortiori doit-il être capable de faire résoudre de simples tumeurs hydropiques, sans altération organique, et

uniquement formées d'éléments liquides; c'est là une conséquence rigoureuse; et si quelque chose étonne, c'est que de pareils faits ne soient pas aujourd'hui vulgaires dans la pratique de l'art.

Or parmi toutes les hydropisies, la plus simple, la plus accessible, celle où l'on a le moins à redouter des accidents quelconques, c'est sans contredit l'hydrocèle qui est extérieure, visible, palpable, et où le pire qui puisse arriver, c'est de laisser le mal dans le même état. Ces pensées me préoccupaient depuis longtemps; et mes occupations et une série d'autres travaux commencés avaient pu seuls m'empêcher de les mettre à exécution, lorsque je fus consulté en 1857 par un négociant qui portait une hydrocèle volumineuse du côté gauche. La maladie était déjà ancienne, et l'on ne pouvait lui assigner d'autres causes que le genre même de vie du consultant, qui voyageait beaucoup pour son commerce. C'était un homme d'environ 45 ans, d'un tempérament lymphatique, jouissant d'ailleurs d'une assez bonne santé. Il demandait qu'on le guérit sans opération, et ne voulait entendre parler, ni de séton, ni d'injection, ni de ponction simple. Il savait que je m'étais beaucoup occupé d'électricité médicale; et nous convinmes qu'il serait soumis à l'emploi de ce moyen, après avoir préalablement subi un traitement interne par des motifs que je développerai plus loin.

Ici se présentaient de sérieuses difficultés d'exécution : et d'abord, fallait-il choisir l'électricité, le galvanisme ou la faradisation? Devaisje donner la préférence à la machine électrique, à la pile voltaïque, ou aux appareils à courants d'induction? Enfin, quel était le meilleur mode opératoire? On le voit, méthode, instruments et procédé constituaient trois problèmes à résoudre. Je cherchai vainement des lumières à cet égard dans les ouvrages les plus récents sur la matière, et en particulier dans le remarquable traité de M. Duchenne (de Boulogne) sur l'électrisation localisée. Bien que ce livre soit consacré aux applications de l'électricité à la physiologie, à la pathologie et à la thérapeutique, l'auteur ne traite nullement de l'ordre d'idées qui nous occupe, les recherches de ce genre lui paraissent étrangères, et, de même que la plupart des expérimentateurs modernes, il s'est borné à peu près exclusivement à la pathologie de l'appareil musculaire et à quelques désordres de l'innervation, etc. Ce n'était pas là ce que nous cherchions.

On peut dire que, dans l'espèce, les trois méthodes pourraient sans

doute réussir; les deux premières surtout ont déjà fait leurs preuves, comme je l'ai démontré; c'est entre elles que j'avais à choisir, et j'optai pour le galvanisme comme ayant une action plus constante, plus énergique, plus continue et plus facile à manœuvrer.

Par des motifs analogues, je donnai la préférence à la pile; nous nous servions d'une pile de Bunsen que nous avions sous la main.

Restait la question du manuel opératoire : la première idée qui se présentera peut-être à plus d'un lecteur, c'est que je devais procéder comme je l'avais fait en 1845 pour les anévrismes, où j'implantais deux à quatre aiguilles dans l'intérieur du sac; mais c'eût été une faute de ma part, car ce n'était pas le contenu qu'il fallait avoir spécialement en vue, mais le contenant; et en effet, le fluide électrique aurait alors agi surtout sur le liquide vaginal et eût pu sans doute le décomposer, mais sans procurer la guérison. C'était l'organe producteur bien plus que le produit de sécrétion qu'il importait de modifier, et l'on avait à suivre ici une marche différente.

L'indication essentielle était de porter l'action électrique sur la tunique vaginale pour stimuler sa vitalité et rétablir l'équilibre entre l'absorption et la sécrétion, en provoquant la résorption du fluide épanché; c'est ce qu'on obtient par une excitation médiate en agissant sur la peau du scrotum mise en contact avec les pôles de la pile.

C'est ainsi que fut traité mon malade; les deux pôles d'une pile de Bunsen furent appliqués, l'un sur la base, l'autre sur le sommet de l'hydrocèle; la séance dura environ une demi-heure; outre l'impression douloureuse qu'on ne peut guère éviter dans ces cas, notre opéré éprouva la sensation toute particulière d'un mouvement vermiculaire, d'une agitation intime, comme si le liquide se fût mis à couler et à remonter vers le ventre. La tumeur semblait avoir un peu diminué; on le mit au lit où il demeura jusqu'au lendemain; et alors, à notre grande surprise, son hydrocèle avait disparu. On lui appliqua un suspensoir modérément compressif; il continua le traitement interne, et, quelques jours après, il fut purgé. Je le vis encore par intervalle pendant un mois : la guérison ne s'était pas démentie; et je tiens à constater qu'il ne survint d'ailleurs aucun accident.

Il arrivera sans doute des cas moins heureux où il faudra une deuxième ou une troisième séance d'électrisation.

Il est à craindre aussi qu'on ait des rechutes, et alors il faudrait mo-

difier le procédé opératoire pour qu'il devint curatif; c'est un problème à résoudre; je crois même en avoir déjà trouvé la solution; mais, comme je n'en ai pas encore la démonstration clinique, j'attendrai jusque-là pour en faire part.

J'ai parlé plus haut de la nécessité d'un traitement interne ; je m'appuie à cet égard sur l'étude des crises et des accidents qui peuvent suivre les répercussions et les métastases; accidents qu'une médication préparatoire est destinée à prévenir. Hallé, qui avait concouru aux expériences de Mauduyt, professait que les traitements électriques n'obtenaient de succès complets et durables qu'autant qu'ils avaient pour auxiliaires des traitements internes ; il citait à ce sujet l'observation du soldat dont nous avons parlé précédemment. Les auteurs du Dictionnaire de médecine ont répété aussi que les traitements galvaniques devaient être secondés par une médication interne (Guérard, toc. cit., XI, 239); ce qui prouve une fois de plus combien est précieuse et indispensable l'alliance de la médecine à la chirurgie. A l'appui de cette doctrine, on peut remarquer, dans les observations recueillies par les anciens, que la disparition brusque d'une fluxion, la résorption rapide d'un dépôt ou d'épanchements divers, sont fréquemment suivies de complications plus ou moins graves, de fièvres, d'éruptions à la peau, etc.; chez le malade dont il s'agit, comme antérieurement il avait étépris d'une affection eczémateuse à la suite d'une émotion vive, un traitement préventif me semblait indiqué plus impérieusement encore. Je le mis donc au régime et à l'usage de la liqueur de Fowler et d'une tisane dépurative de saponaire et de chicorée amère. L'opération galvanique eut lieu au bout d'un mois, et les suites en furent simples et heureuses, grâce non-seulement au procédé opératoire mis en usage, mais encore à la médication préparatoire, ainsi qu'à la purgation qui fut administrée quelques jours après la guérison de l'hydrocele.

Notre opération telle qu'elle est présente, ce semble, une certaine importance, non-seulement par la valeur qu'elle a en elle-même, mais encore par l'extension qu'elle peut recevoir, et parce qu'en réalité elle ouvre une voie nouvelle; c'est surtout comme innovation susceptible d'une grande généralisation que nous devons y attacher quelque prix. Qu'il me soit permis, pour conserver la priorité de l'idée, de signaler rapidement ici quelques-unes des applications qu'il est possible d'entrevoir : nombre d'hydropisies simples (c'est là un point capital sur

lequel j'appelle l'attention) pourront y trouver un moyen efficace de traitement; ainsi certaines ascites pourront être traitées et guéries de la sorte, si l'électricité est convenablement administrée, et qu'il n'y ait pas d'ailleurs de complication organique. Quelques hydropisies enkystées de l'ovaire seront encore de nature à être attaquées par cette méthode. Il sera rationnel, si l'on procède selon les règles de l'art, de compter sur les réussites quand il s'agira spécialement de modifier la vitalité des organes sécrétoires et de rétablir l'harmonie entre l'exhalation et l'absorption.

Indiquons encore d'autres applications. En ophthalmologie, il y aura espoir de triompher ainsi de certaines hydropisies de l'æil, et en particulier de l'hydrophthalmie qui ne dépendra pas d'une dégénérescence anatomique. En médecine, il sera permis de demander à cette méthode la cure de certaines hydro-péricardes; on a osé pratiquer des injections iodées jusque dans les enveloppes du cœur; une main habile et expérimentée pourra leur appliquer l'électricité sans accident et avec profit.

Bornons-nous à ces quelques exemples; on comprendra le reste sans qu'il soit besoin d'insister davantage. La méthode d'ailleurs, fûtelle bornée à l'hydrocèle seule (ce qui n'est pas), constituerait encore une conquête qui ne serait pas certainement à dédaigner.